

## FICHE DE POSTE

### CPD arts visuels

<p><b><u>Poste</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BO n°18 du 02.05.96</li> <li>- Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République</li> <li>- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013</li> <li>- Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale</li> <li>- Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires</li> </ul> <p>→ Conseiller pédagogique à vocation départementale, → Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1<sup>er</sup> degré titulaires d'un CAFIPEMF option arts visuels, → A défaut d'un CAFIPEMF avec l'option requise, un CAFIPEMF généraliste peut être accepté.</p> <p>Une solide expérience d'enseignement dans les 3 cycles est attendue ainsi qu'une compréhension fine des enjeux de l'Education Artistique et Culturelle. Membre de l'équipe départementale, le conseiller pédagogique est un enseignant maître-formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspecteur.</p>
<p><b><u>Objectifs</u></b></p>	<p>Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements, tant sur les aspects didactiques que pédagogiques dans le domaine de spécialité.</li> <li>- Contribuer à l'accompagnement et à la formation initiale et continue.</li> <li>- Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques.</li> <li>- Contribuer au développement du Parcours d'Education Artistique et Culturelle.</li> <li>- Favoriser les partenariats culturels.</li> </ul>
<p><b><u>Conditions d'exercice</u></b></p>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité. Le conseiller pédagogique devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.</p> <p>Il aura une très bonne maîtrise des outils informatiques. Il pourra être conduit à effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes et projets départementaux, académiques et nationaux.</p> <p>Il sera amené à seconder l'IEN chargée du dossier dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation, sur tous les sujets en rapport avec les arts visuels.</p>
<p><b><u>Missions</u></b></p>	<p>Membre de l'équipe départementale, il lui sera nécessaire de disposer d'une bonne connaissance des missions et tâches de chacun des autres membres des équipes de circonscription pour s'inscrire efficacement dans la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes.</p>

	<p>Il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les enseignants qui le nécessitent ou qui en font la demande.</li> <li>- Se positionner comme partenaire essentiel de la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle.</li> <li>- Intervenir en formation initiale et continue.</li> <li>- En tant que spécialiste en conseil pédagogique, accomplir des tâches administratives liées au programme de travail départemental, académique et national.</li> <li>- Accompagner et suivre les projets innovants.</li> </ul>
<p><b><u>Activités</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il reçoit la pleine responsabilité d'actions et de suivi de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN.</li> <li>- Il assure le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers.</li> <li>- Il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi de projets spécifiques en EAC (projets post-évaluation, projets ADAGE, projets CNR...). Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il favorise et développe les actions en EAC au sein des liaisons écoles-collège.</li> <li>- Il participe activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue. Il contribue au plan mathématique et français.</li> <li>- Au plan départemental, il est associé à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématique.</li> <li>- Il apporte son expertise dans les commissions départementales CNR « Notre école faisons la ensemble ».</li> <li>- Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI).</li> <li>- Il peut être convoqué en tant que concepteur de sujets et membre des commissions lors d'examens ou de concours.</li> <li>- Il peut seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs.</li> <li>- Il participe aux contrôles d'instruction en famille.</li> <li>- Il peut être amené à participer aux évaluations des écoles.</li> </ul>
<p><b><u>Compétences et qualités requis</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités relationnelles, d'écoute, de communication, d'analyse et d'initiative</li> <li>- Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique.</li> <li>- Capacité à rendre compte. Savoir identifier les priorités, savoir s'organiser, faire preuve de rigueur dans la gestion de l'écrit et sa présentation.</li> <li>- Qualités de confidentialité</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe</li> <li>- Maîtrise de l'outil informatique</li> </ul>
<p><b><u>Personnes à contacter</u></b></p>	<p>Mme RYBAKOWSKI, IEN de la circonscription de Auch Nord <a href="mailto:ien32-auch-nord@ac-toulouse.fr">ien32-auch-nord@ac-toulouse.fr</a> ou 05.67.76.51.62</p>